Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260409-2026_13-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGLAMUS

COTES D'ARMOR

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation

31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PARISCOAT, Maire.

Présents (14) : PARISCOAT Dominique, LE BLOAS Mireille, DELET Jean-Hubert, COATRIEUX Damien, PRIGENT CADIOU Sophie, PRIGENT Yves, LORGERE Noëlle, THORAVAL Géraldine, HAMELIN-PAILLARD Laëtitia, CHERITEL Morgane, DANIEL Aurélie, YAUDET Justin, BENECH Thomas, MONFORT Alain-Yves.

Procuration (1) : MINTER Denis à DELET Jean-Hubert

A été nommée secrétaire de séance : Mme PRIGENT CADIOU Sophie

Objet de la Délibération

2026.13

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2025 : COMMUNE ET LOTISSEMENTS

M. DELET rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.
Il met en évidence les informations clés sur la situation financière de la commune. Il supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.
Le CFU simplifie les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

Monsieur DELET Jean-Hubert présente les différents CFU

- CFU 2025 Commune

Les résultats globaux du CFU du budget principal se présentent ainsi :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260409-2026_13-DE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement 2025	658 079,56
Recettes de fonctionnement 2025	1 007 702,33
Résultat de fonctionnement 2025 : excédent	*349 622,77*
Résultat reporté	0,00
Résultat global de fonctionnement : excédent	**349 622,77**
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement 2025	540 173,93
Recettes d'investissement 2025	517 569,73
Résultat d'investissement 2025 : Déficit	*-22 604,20*
Résultat reporté : Déficit 2024	-131 688,18
Résultat global d'investissement : déficit	**-154 292,38**

RESTES A REALISER	
Restes à réaliser 2025 en dépenses	744 193,80
Restes à réaliser 2025 en recettes	163 692,00
Solde des restes à réaliser	**-580 501,80**

- CFU 2025 Lotissement communal

Les résultats globaux du CFU du budget lotissement se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement 2025	680.84
Recettes de fonctionnement 2025	4 841.80
Résultat de fonctionnement 2025 : excédent	*4 160.96*
Résultat reporté : déficit 2024	-14 683.71
Résultat global de fonctionnement : déficit	**-10 522.75**
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement 2025	8 333.32
Recettes d'investissement 2025	0.00
Résultat d'investissement 2025 : Déficit	*-8 333.32*
Résultat reporté : Excédent 2024	22 916.79
Résultat global d'investissement : excédent	**14 583.47**

- CFU 2025 Lotissement Parc Min Guen

Les résultats globaux du CFU du budget lotissement Parc Min Guen se présentent ainsi :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260409-2026_13-DE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement 2025	133 883.29
Recettes de fonctionnement 2025	133 883.29
Résultat de fonctionnement 2025 :	*0.00*
Résultat reporté 2024	0.00
Résultat global de fonctionnement :	**0.00**
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement 2025	126 420.73
Recettes d'investissement 2025	128 763.05
Résultat d'investissement 2025 : Excédent	*2 342.32*
Résultat reporté : Excédent 2024	41 860.45
Résultat global d'investissement : excédent	**44 202.77**

Avant de procéder au vote, Monsieur Le Maire est invité à se retirer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les CFU du budget principal et des lotissements.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,